

Programme de Renouveau Urbain

# VILLENEUVE

n°2 - Décembre 2017

# LE JOURNAL

LA ROCHELLE  
Métropole de La Rochelle

Communauté  
d'Agglomération de  
**La Rochelle**



# édito

du Maire-Président

« Un peu plus de six mois se sont écoulés depuis le premier numéro de votre Journal du Programme de Renouvellement Urbain ; le projet avance et vous trouverez dans les pages qui suivent un aperçu de ce qui a été réalisé mais aussi la présentation des travaux qui vont débiter prochainement dans votre quartier.

Comme vous le savez, j'attache une importance particulière à l'éducation et aux conditions d'apprentissage de nos enfants. C'est pourquoi je me réjouis du lancement des études pour la reconstruction de l'école Lavoisier et du centre de loisirs. Nous voulons en faire un groupe scolaire exemplaire et innovant.

Comme vous le savez aussi, la consultation des habitants et des professionnels est un élément clé du Programme de Renouvellement Urbain. À travers les différents ateliers et réunions d'information, mais aussi grâce à la démarche d'Évaluation des Impacts sur la Santé, nous avons pu recueillir votre ressenti concernant le quartier et vos avis sur les futurs aménagements. Vos contributions sont autant de pistes qui serviront à la Ville et à la Communauté d'Agglomération pour conduire le projet. »

## Jean-François Fontaine

Président de la Communauté d'Agglomération  
Maire de La Rochelle



## Sommaire

### P.3 Retour sur...

Les temps de concertation

### P.4 Zoom

L'Évaluation des Impacts sur la Santé

### P.6 Au fil des projets

La rénovation des logements continue

### P.7 Ça commence !

### P.7 Ils en parlent

La Commission Vie Quotidienne

### P.8 Calendrier

# Les temps de concertation

**Plusieurs rendez-vous de concertation ont été organisés depuis la réunion publique du 4 février dernier. Ils ont permis d'échanger et de recueillir l'avis des habitants et des commerçants concernés par les projets d'aménagement.**

## Le quartier idéal

Un premier atelier, organisé en mai, a permis aux habitants de dresser le portrait de leur « cœur de quartier idéal ». À la fois festif et familial, celui-ci devrait associer services et commerces de proximité, espaces de rencontres et coins de nature, tout en facilitant les déplacements à pied et à vélo.

En juin, une session de concertation portant sur les parcs a donné l'occasion aux habitants d'exprimer leur souhait de voir le parc Condorcet aménagé avec du mobilier urbain, des jeux pour enfants ou encore un kiosque qui accueillerait animations et spectacles. Les riverains ont également pu faire part de leurs réserves concernant la construction de logements dans ce parc.

Une réflexion sur le marais de Tasdon a vu émerger des propositions telles que la création de pistes cyclables et d'espaces de détente sécurisés à côté de zones protégées permettant d'observer la nature. Les habitants ont émis le désir de mieux connaître le

marais et de participer à sa préservation via, par exemple, des opérations de plantation, de nettoyage et de gardiennage.

Plusieurs rendez-vous ont également été organisés en juillet sur les démolitions à venir. Les locataires des immeubles concernés ont été informés sur l'accompagnement individuel dont ils bénéficieront et être rassurés sur les conditions de leur relogement.

## Des commerces à préserver

En parallèle de ces rencontres publiques, une réunion plus spécifique s'est tenue avec les commerçants afin de leur présenter l'étude menée par la Chambre de Commerce et d'Industrie sur les attentes des consommateurs du quartier et d'échanger avec eux sur les orientations du Programme de Renouvellement Urbain. Ils ont exprimé leurs inquiétudes face au développement de la zone artisanale, source potentielle de concurrence au cœur de quartier, et leur crainte d'un délaissement de la place du 14 juillet.



Retrouvez l'intégralité des compte-rendus des ateliers sur [www.agglo-larochelle.fr](http://www.agglo-larochelle.fr), rubrique Grands Projets

# L'Évaluation des Impacts sur la Santé

**Comment la modification du cadre de vie, à l'œuvre grâce au programme de renouvellement urbain et au projet d'aménagement du marais de Tasdon, peut-elle influencer sur le bien-être de ses habitants ? Une étude menée par la Ville fournit des pistes de réflexion et des recommandations.**

« Le bon état de santé correspond à un état de complet bien-être, à la fois physique, mental et social ». C'est le postulat de départ de **la démarche d'Évaluation des Impacts sur la Santé (EIS)**, conduite par la direction Santé publique de la ville de La Rochelle de janvier 2016 à juin 2017. Comment les habitants vivent-ils leur quartier aujourd'hui ? Comment faire pour que les impacts des aménagements à venir soient positifs pour la population ? Les conclusions de cette étude seront présentées aux élus dans le courant du mois afin de les aider dans leurs prises de décisions.

## Être fier de son quartier

Les recommandations formulées dans l'Évaluation des Impacts sur la Santé sont en grande partie basées sur les informations fournies par les habitants lors d'une enquête réalisée en porte-à-porte et via des ateliers participatifs. Il ressort de ces consultations **un attachement fort aux spécificités de Villeneuve : son histoire, sa configuration, son environnement naturel ou**

**encore sa vie associative** ; on observe aussi un décalage entre le vécu du quartier, plutôt positif, et sa réputation à l'extérieur, plutôt négative.

Face à ce constat, l'EIS propose d'intégrer la question de l'image dans l'ensemble des projets d'aménagement et de s'appuyer sur ce qui est source d'attachement au quartier pour renforcer l'identité de Villeneuve et développer la fierté d'y vivre. L'idée étant que **plus les facteurs d'attachement et de fierté d'habiter un quartier sont importants, plus les sources de bien-être et d'épanouissement sont fortes et significatifs**. Le travail sur cette notion d'identité devra donc être décliné dans tous les aménagements prévus.

L'installation de jardins partagés en pied d'immeuble pourrait, par exemple, en faire le « quartier de l'harmonie avec la nature » ; il pourrait aussi être celui du « mieux manger » grâce à la valorisation de petites productions locales à destination des cantines ou des tables d'hôtes du centre social.

## Se sentir utile pour être bien

Selon cette même étude, le Programme de Renouveau Urbain doit par ailleurs créer les conditions pour que les habitants s'approprient leur espace de vie, deviennent acteurs de leur quartier et s'y sentent impliqués. Parce que **s'investir dans des actions citoyennes est source d'épanouissement**, donc de bien-être, des espaces de soutien

et d'accompagnement aux initiatives citoyennes pourraient être créés, de même qu'un « incubateur de débats et d'initiatives citoyennes ». Des liens avec le projet du marais sont également à imaginer : les habitants pourraient devenir à la fois les gardiens et les ambassadeurs du marais et plus largement de la nature dans le quartier.





## La rénovation des logements continue

**Depuis plusieurs années, les 3 bailleurs présents à Villeneuve (Habitat 17, Immobilière Atlantic Aménagement et l'Office Public de l'Habitat de l'Agglo) sont engagés dans une démarche de rénovation des logements.**

Chaque chantier de réhabilitation poursuit les mêmes objectifs : **renforcer l'isolation thermique des bâtiments afin de réduire les consommations d'énergie et améliorer le confort des logements et des parties communes.**

Tous les immeubles bénéficient d'un ravalement de façades avec, dans certains cas, la création de loggias par la fermeture des balcons, comme au « Cabestan » (30 logements) dont les travaux, conduits par l'Office, ont démarré en juin 2017 pour huit mois. Les programmes de réhabilitation comprennent aussi l'installation de ventilations pour améliorer la circulation de l'air intérieur, le changement des radiateurs, des fenêtres et des portes donnant sur les paliers ou encore l'amélioration acoustique et la sécurisation des parties communes. Parfois aussi, l'électricité est entièrement refaite, comme cela a été le cas pour

47 logements d'Immobilière Atlantic Aménagement, 8 rue Lamennais et 1 avenue du 14 juillet.

Habitat 17 procède aussi dans 72 logements des « 500 » à la réfection totale des caves et à l'installation de conteneurs enterrés pour les déchets ménagers après la suppression des locaux d'ordures ménagères dans les bâtiments.

L'Office vise quant à lui à atteindre, dans 64 logements des « 500 », des performances énergétiques proches d'un logement neuf. Les travaux ont démarré début 2017 et dureront 16 mois. Ils comprennent également le remplacement des persiennes par des volets roulants, la pose de brises-vues devant les cuisines exposées au soleil et la rénovation des pièces humides.

### ■ Lancement de l'étude pour la reconstruction de l'école Lavoisier et du centre de loisirs

La première étude pour la reconstruction de l'école Lavoisier et du centre de loisirs est lancée. Elle comprend deux volets : l'un porte sur les aspects techniques et architecturaux des futurs bâtiments, l'autre sur le modèle pédagogique qui pourrait y être mis en œuvre pour un « groupe scolaire exemplaire, spécifique et innovant ». Des ateliers d'échanges et de réflexion sont organisés avec les enseignants, les parents d'élèves, les agents de l'école et les habitants pour que soit définie en commun une stratégie éducative attractive.

### ■ Début des travaux de la Maison Pluridisciplinaire de Santé

Après la pose symbolique de la première pierre en avril 2017, le chantier de la Maison Pluridisciplinaire de Santé a démarré fin octobre et devrait s'achever en décembre 2018 pour une ouverture programmée début 2019. Le lancement des travaux de cet équipement qui rassemblera en un même lieu 24 professionnels de santé et accueillera des permanences d'associations et d'institutions sociales et médicales, marque une étape importante et emblématique dans la transformation du quartier.

## ■ Ils en parlent



### Henri Moulinier & Jean-Paul Buton

« Référénts PRU » de la Commission Vie Quotidienne de Villeneuve

« Chaque mois la Commission Vie Quotidienne de Villeneuve se réunit pour discuter des problèmes du quartier soulevés par l'un de ses membres ou n'importe quel habitant. Elle est ouverte à toutes et tous. Nous sommes invités à participer aux réunions du comité de pilotage du PRU. **C'est l'occasion pour nous de mettre sur la table les échanges que nous avons au sein de la commission et de contribuer à la réflexion sur le devenir du quartier.** Nous cherchons à ouvrir le dialogue. Aujourd'hui la concertation n'est pas encore aboutie. Faut-il créer un nouveau cœur de quartier ? Faut-il regrouper les activités associatives, culturelles et commerciales dans ce secteur et l'ouvrir vers le parc nord et l'école Condorcet ? Faut-il construire des pavillons sur ce parc ? Faut-il démolir des immeubles ?... Des questions importantes restent en suspens. »

## 2018

- Signature de la Convention de Renouvellement Urbain
- Premières démarches d'accompagnement des familles à reloger
- Réunion publique annuelle du Maire-Président à Villeneuve
- Poursuite des études sur les équipements publics (Centre social, Médiathèque, pôle multi-services) et sur les aménagements à venir
- Fin des travaux de construction de la Maison de la Santé (ouverture début 2019)

## 2019

- Démarrage des travaux de construction des logements à côté de la Maison de la Santé
- Premiers travaux d'aménagement du Marais de Tasdon

## 2020

- Premiers travaux sur les équipements (école et centre de loisirs) pour une durée prévisionnelle de 10 ans

Édité par les services Habitat et Politique de la Ville et Communication de La Communauté d'Agglomération de La Rochelle.

Directeur de la publication : Jean-François Fountaine  
 Rédactrice en chef : Valérie Sigogneau  
 Rédactrice : Maud Parnaudeau  
 Mise en page : Antichambre  
 Photographes : Julien Chauvet - Fred Le Lan  
 Impression : IRO  
 Tirage : 5000 exemplaires  
 Imprimé sur du papier 100% recyclé

### ■ Ça bouge à Villeneuve !

**Le 2 décembre**, l'association Les Eclats organise, dans le cadre de sa biennale, la « Happy manif », une balade chorégraphique et audio-guidée décalée pour redécouvrir le quartier.

**Départ à 14h30 et 16h00 de la Place du 14 juillet**  
**Gratuit - Réservation et renseignements au 05 46 44 41 60**  
[www.collectif-villeneuve.com](http://www.collectif-villeneuve.com)

### ■ Vos interlocuteurs au quotidien



#### Mairie de proximité de Villeneuve-Les-Salines

28 avenue Billaud Varenne  
 17000 La Rochelle

Tél. : 05 46 44 16 58

Horaires : du lundi au vendredi  
 8h30 à 12h30 / 13h30 à 17h